



**HAL**  
open science

## Master Comptabilite - controle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Comptabilite - controle. 2015, Université Toulouse 1 Capitole - UT1. hceres-02041172

**HAL Id: hceres-02041172**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041172>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Master Comptabilité-contrôle

- Université Toulouse 1 Capitole – UT1

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Gestion

Établissement déposant : Université Toulouse 1 Capitole – UT1

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Comptabilité-Contrôle* se déroule au sein de l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université Toulouse 1 Capitole. Il ambitionne de former des cadres spécialisés dans les domaines de la comptabilité et du contrôle de gestion. Le master est proposé en formation initiale. Deux années composent le diplôme. La première année est commune à l'ensemble des étudiants de la promotion. La seconde année de master est une année de spécialisation. Deux spécialités sont offertes aux étudiants : *Comptabilité-contrôle-audit* et *Contrôle de gestion*. Ces deux spécialités permettent aux étudiants de s'orienter vers les métiers de la profession comptable (expert-comptable, par exemple) ou du contrôle et du pilotage de la performance (contrôleur de gestion, par exemple).

## Avis du comité d'experts

Le master *Comptabilité-contrôle* est structuré en deux années. La première année accueille 90 étudiants et la seconde 70 étudiants. Le contenu des enseignements et la structure de la formation sont cohérents avec les objectifs de la formation. La première année comprend 13 unités d'enseignement dont 3 sont spécifiques à chaque parcours. La seconde année du master comporte 12 unités d'enseignements pour le parcours professionnel et 11 unités d'enseignement pour le parcours recherche, parcours commun aux deux spécialités.

Le master *Comptabilité-contrôle* est rattaché au département Comptabilité-Contrôle de l'Institut d'Administration des Entreprises. L'intégration du master dans le département renforce la cohérence de l'offre de formation. Au niveau local, le master bénéficie d'un double partenariat : le premier avec l'association des Directeurs Financiers et Contrôleurs de Gestion (DFCG) Midi-Pyrénées et le second avec l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF). Ces partenariats permettent de développer des journées d'études ou encore de proposer des missions de stage aux étudiants. De plus, une collaboration avec l'Ordre des Experts Comptables (OEC) au niveau régional fait l'objet d'une convention. Des relations sont aussi engagées avec la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes (CRCC). Même si le master *Comptabilité-contrôle* est le seul présent dans l'académie, il attire peu d'étudiants (7 seulement en 2012/2013 en provenance d'une autre université).

La composition de l'équipe pédagogique est diversifiée (enseignants et praticiens) et représentative des différentes sections du Conseil national des universités (CNU). Le master bénéficie des retombées des travaux de recherche des enseignants-chercheurs impliqués dans le Centre de Recherche en Management (CRM) et plus spécifiquement au sein de l'axe « Comptabilité-contrôle », mais aussi des enseignants de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier et de la *Toulouse Business School*. Le master est dirigé par un responsable pour chaque année et chaque spécialité. A ces trois responsables pédagogiques s'ajoute une personne responsable de la scolarité qui assure le suivi des étudiants au cours de leur cursus. Le pilotage de la formation est assuré par l'intermédiaire d'un conseil de perfectionnement. Composé de membres de l'équipe pédagogique, il se réunit deux fois par an.

Les effectifs du master *Comptabilité-contrôle* sont stables (environ 80 étudiants par année). Ceux de la spécialité *Contrôle de gestion* sont en légère baisse. A l'inverse, la spécialité *Comptabilité* voit le nombre de ses étudiants augmenter. Le taux de réussite est d'environ 80 % sur les 5 dernières années. Le taux d'insertion des étudiants pour ce master est de 90 % (enquête réalisée 6 mois après l'obtention du diplôme). Il est par contre faible à la sortie du diplôme (environ 30 %). La part des contrats à durée indéterminée (CDI) est importante (86 %). Le revenu net moyen mensuel est d'environ 1800 euros. Les étudiants exercent des professions liées à leur spécialisation : auditeur, expert-comptable stagiaire, contrôleur de gestion. La poursuite d'étude n'est pas significative (16 % en moyenne).

## Éléments spécifiques de la mention

<p><b>Place de la recherche</b></p>	<p>Les enseignants-chercheurs du master sont membres du Centre de Recherche en Management (CRM). Les étudiants peuvent opter pour un parcours recherche conséquent (environ 100 heures d'enseignement) qui se concrétise par 3 unités d'enseignement (théorie des organisations, protocole de recherche et méthodes de recherche) et par un mémoire de recherche. Le dossier ne précise pas le nombre d'étudiants choisissant ce parcours. Sept recherches doctorales sont actuellement en cours de réalisation.</p>
<p><b>Place de la professionnalisation</b></p>	<p>Le programme du master est directement lié au Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG). Des conférences professionnelles au semestre 2 et des conférences métiers dans les deux spécialités rythment le cursus.</p>
<p><b>Place des projets et stages</b></p>	<p>Conformément aux recommandations de l'AERES, la place et la durée du stage ont été renforcées : un stage de 8 semaines en première année complété par un stage long de 4 mois minimum lors de la seconde année. Le stage de seconde année ne concerne que les étudiants ayant opté pour le parcours professionnel. Ces stages donnent lieu à une évaluation. Les étudiants bénéficient d'un suivi individualisé lors du stage. La mise en place de projets tuteurés ainsi que d'une simulation de gestion visent à renforcer la professionnalisation des étudiants. Entre les deux années de master, les étudiants peuvent réaliser une année de césure. Elle leur permet de réaliser un stage de 9 à 15 mois.</p>
<p><b>Place de l'international</b></p>	<p>L'ensemble des cours est en français à l'exception d'un enseignement (dans le cadre de la spécialité <i>Contrôle de gestion</i>). Au cours de la première année de master, les étudiants peuvent passer une certification en langue (test BULATS). Les étudiants qui optent pour l'année de césure peuvent intégrer l'Université de Trois-Rivières au Québec.</p>
<p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>	<p>L'accès au master 1 est de plein droit aux étudiants titulaires d'une licence en droit, économie, gestion (dans la limite des places disponibles) et sur dossier pour les étudiants provenant d'autres licences. Le passage de la première à la deuxième année est conditionné par l'étude du dossier des étudiants. L'orientation des étudiants est réalisée en fonction de leurs résultats et de leur projet professionnel.</p>
<p><b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b></p>	<p>Les enseignements sont dispensés en présentiel sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. Les étudiants disposent d'un module d'auto-formation en anglais. Les étudiants se familiarisent avec le numérique par l'utilisation de la suite <i>Google-apps for Education</i> (supports de cours, forum de travail, collaboratif, agenda) et par des outils informatiques mis en place par la scolarité (forum, travail collaboratif).</p>
<p><b>Evaluation des étudiants</b></p>	<p>Chaque année, les modalités de contrôle sont communiquées à tous les étudiants. Les enseignements donnent lieu à des contrôles continus ou/et à des examens terminaux. Les UE ne sont pas compensables en cas de moyenne inférieure à 8/20. Le semestre est validé lorsque l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 et que la moyenne des notes obtenues aux épreuves de chaque unité est supérieure ou égale à 8/20. L'UE « Stage » doit être validée.</p>
<p><b>Suivi de l'acquisition des compétences</b></p>	<p>L'intervention des praticiens, des enseignants-chercheurs ainsi que les deux stages garantissent aux étudiants l'acquisition de solides compétences. Les étudiants peuvent aussi construire un Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) avec l'aide du Service Universitaire d'Information et d'Orientation et d'Aide à l'Insertion professionnelle (SUIO-IP).</p>

Suivi des diplômés	Une enquête sur l'insertion des diplômés est menée par le ministère tous les deux ans. L'Institut d'administration des entreprises (IAE) réalise aussi une enquête sur l'insertion des diplômés un an après l'obtention du diplôme. L'association des anciens diplômés de l'IAE profite aussi aux étudiants de ce master (dans leur recherche de stage/emploi) et permet un suivi actif de leurs parcours professionnels.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Différentes instances assurent la coordination des formations au sein de l'IAE. Les responsables pédagogiques animent, deux fois par an, un conseil de perfectionnement (composé du responsable pédagogique, administratif et du responsable du département <i>Comptabilité-contrôle</i> ). Les comptes rendus des conseils sont communiqués aux étudiants. Chaque responsable pédagogique rencontre les délégués des différentes promotions une fois par mois pour échanger sur la formation. Chaque fin de semestre est organisée une évaluation anonyme des enseignements par les étudiants.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Le positionnement du master dans son environnement local : les partenariats attestent de la pertinence de la formation et de sa reconnaissance par les professionnels.
- Le fort taux d'insertion professionnelle.
- L'adossement à la recherche et la possibilité de suivre un parcours recherche au sein du master qui ont permis l'accès à des études doctorales pour un nombre significatif d'étudiants.
- Une dispense pour cinq unités d'enseignement du DSCG (pour la spécialité *Comptabilité, contrôle, audit*).
- La complémentarité des deux spécialités qui permet d'ouvrir à la diversité des métiers de la comptabilité, du contrôle de gestion et de l'audit.

### Point faible :

- La faible part d'enseignements en langue étrangère (notamment pour la spécialité en *Comptabilité, contrôle, audit*).

### Conclusions :

La mention est caractérisée par un souhait d'amélioration constant au niveau du pilotage des équipes pédagogiques, de l'implication des acteurs professionnels, de l'encadrement des étudiants et de la place de la recherche. Les deux spécialités, très complémentaires, permettent aux étudiants d'affiner et d'enrichir leur projet professionnel et de répondre à la variété des métiers de la comptabilité, du contrôle de gestion et de l'audit. Les compétences acquises au cours de ce master favorisent indéniablement l'intégration sur le marché de l'emploi tout en permettant un accès significatif aux études doctorales. Les modalités de la formation pourraient être enrichies par la mise en place d'un parcours en alternance ou formation continue pour la spécialité *Contrôle de gestion*.

# Éléments spécifiques des spécialités

## Comptabilité contrôle audit (CCA)

<p><b>Place de la recherche</b></p>	<p>Des enseignants-chercheurs participent à l'équipe pédagogique. Ils sont associés au laboratoire de recherche de l'IAE de Toulouse (Centre de Recherche en Management) et plus précisément à l'axe Comptabilité-Contrôle. Un parcours « recherche » est proposé aux étudiants de ce master. Le nombre d'étudiants optant pour ce parcours n'est pas précisé. Le parcours recherche ne se cumule pas avec le parcours professionnel.</p>
<p><b>Place de la professionnalisation</b></p>	<p>La spécialité bénéficie d'un partenariat avec l'Ordre des Experts Comptables régional qui garantit l'adéquation entre la formation et l'évolution du métier. La formation bénéficie de cinq dispenses aux épreuves du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG).</p>
<p><b>Place des projets et stages</b></p>	<p>La spécialité propose aux étudiants un stage de quatre mois obligatoire. Un service dédié au stage a pour mission d'accompagner les étudiants dans la recherche et le suivi du stage. Une unité d'enseignement « relations professionnelles » permet aux étudiants de préciser leur projet professionnel en menant des actions en lien avec leur futur secteur d'activité (atelier préparation CV, entretiens avec des recruteurs).</p>
<p><b>Place de l'international</b></p>	<p>Les cours sont dispensés en français. La dimension internationale est abordée au travers des enseignements, du réseau de professionnels et des apports des travaux de recherche.</p>
<p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>	<p>L'accès à la spécialité <i>Comptabilité-contrôle-audit</i> s'effectue sur dossier pour les étudiants ayant validé les 60 crédits ECTS (<i>European Credits Transfer System</i>) de la première année de master. L'intégration des étudiants dans cette spécialité est décidée après étude du dossier des candidats.</p>
<p><b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b></p>	<p>La spécialité est dirigée par un enseignant-chercheur qui est accompagné d'une personne chargée du suivi de la scolarité des étudiants. Le développement des outils <i>Google Apps for Education</i> a permis de proposer un environnement numérique de travail dédié à la scolarité des étudiants. L'Ordre des Experts Comptables organise des réunions de présentation de nouveaux logiciels professionnels à destination des étudiants de cette spécialité.</p>
<p><b>Evaluation des étudiants</b></p>	<p>L'évaluation des enseignements s'effectue sous la forme d'un contrôle continu et/ou d'un examen terminal. Une seconde session est organisée pour les unités d'enseignement qui n'ont pas été validées (note inférieure à 10/20). La compensation est effective entre unités d'enseignement et dans une unité d'enseignement (hors stage). L'obtention du diplôme est conditionnée par une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 et par une moyenne par unité d'enseignement supérieure ou égale à 8/20. Les crédits ECTS sont proportionnels aux volumes horaires et compétences à acquérir. Le jury délibère en fin d'année et prononce la délivrance du diplôme.</p>
<p><b>Suivi de l'acquisition des compétences</b></p>	<p>La variété de la composition de l'équipe pédagogique assure aux étudiants l'acquisition de compétences professionnelles solides. Les étudiants bénéficient aussi de l'aide du Service Universitaire d'Information et d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIOIP).</p>
<p><b>Suivi des diplômés</b></p>	<p>Une première enquête est réalisée tous les deux ans à la demande du ministère. La seconde est menée par l'Institut d'Administration des Entreprises tous les ans. Elle permet de qualifier l'intégration</p>

	des étudiants sur le marché de l'emploi. Le taux d'insertion professionnelle est élevé (92,7%) avec une insertion professionnelle rapide dans les métiers ciblés par la formation.
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>	Un conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. Composé d'enseignants-chercheurs et de praticiens, il permet d'échanger sur le contenu du diplôme et sur ses évolutions. Les comptes rendus sont transmis aux délégués étudiants. Le responsable pédagogique rencontre les étudiants mensuellement pour faire le point sur la charge de travail, l'organisation et la vie de groupe. Une évaluation anonyme des enseignements par les étudiants est effectuée à la fin de chaque semestre en ligne sur le site Internet.

Contrôle de gestion

<b>Place de la recherche</b>	Les enseignants-chercheurs en comptabilité-contrôle, membres du laboratoire de recherche, sont fortement impliqués dans cette spécialité. L'existence d'un parcours recherche très formalisé conforte la place de la recherche au sein de la formation et offre les conditions d'accès à un parcours doctoral.
<b>Place de la professionnalisation</b>	Des partenariats avec l'Association des Directeurs Financiers et Contrôleur de Gestion (DFCG) et avec l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF) ont été développés pour organiser des journées d'échanges ou pour proposer des stages aux étudiants de la spécialité.
<b>Place des projets et stages</b>	Un stage obligatoire de quatre mois doit être effectué en lien avec les métiers ciblés par la formation. Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire. Des conférences sont organisées pour présenter les métiers aux étudiants de la spécialité. Enfin, un projet tuteuré collectif, qui prend la forme d'une simulation de gestion, est réalisé sur cinq semaines combinant théories, outils d'analyse transversaux et outils de programmation.
<b>Place de l'international</b>	Seule l'unité d'enseignement 7 (Financial accounting and management control) est dispensée en anglais. Elle vise à décrire les enjeux de la profession à l'étranger.
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>	L'accès à la spécialité <i>Contrôle de gestion</i> s'effectue sur dossier pour les étudiants ayant validé les 60 crédits ECTS lors de la première année de master. L'accès à cette spécialité est conditionné par une étude du dossier pour les candidats ayant suivi un cursus antérieur en gestion. Pour les étudiants détenteurs d'un diplôme d'une filière non gestionnaire, l'accès à cette seconde année du master est conditionné à l'examen du dossier et à un test de sélection (test TAGE-MAGE).
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>	Les enseignements de la spécialité se déroulent en présentiel sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. Le développement des outils <i>Google Apps for Education</i> a permis de proposer un environnement numérique de travail dédié à la scolarité des étudiants.
<b>Evaluation des étudiants</b>	L'évaluation se fait sous forme de contrôles continus et/ou d'un examen terminal à la fin de chaque semestre. Trois critères déterminent la validation du master : une moyenne générale par semestre supérieure ou égale à 10/20 et une moyenne par unité d'enseignement supérieure ou égale à 8/20, la validation de l'unité d'enseignement stage (note supérieure ou égale à 10/20). Le président et les membres des jurys, nommés par le président de l'université sur proposition du responsable de la spécialité, délibèrent sur l'obtention du diplôme.



<p align="center"><b>Suivi de l'acquisition des compétences</b></p>	<p>La variété de la composition de l'équipe pédagogique assure aux étudiants l'acquisition de compétences professionnelles solides. De plus, ils peuvent bénéficier de l'aide du Service Universitaire d'Information et d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIOIP).</p>
<p align="center"><b>Suivi des diplômés</b></p>	<p>Une enquête assure le suivi des diplômés. Elle est réalisée par le Pôle « Communication Relations Entreprises » de l'IAE en collaboration avec l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP) de l'université. Le taux d'insertion professionnelle de la spécialité est élevé (94 %) et pertinent (métiers ciblés par la formation).</p>
<p align="center"><b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b></p>	<p>Un conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an (composé du responsable pédagogique, des enseignants et praticiens, du responsable administratif et du responsable du département Comptabilité-contrôle). Les comptes rendus des conseils sont transmis aux étudiants. Le responsable pédagogique rencontre les étudiants mensuellement pour faire le point sur la formation. Une évaluation anonyme des enseignements par les étudiants est effectuée à la fin de chaque semestre en ligne sur le site Internet.</p>

# Observations de l'établissement



L'université ne souhaite pas formuler de réponse en ce qui concerne cette évaluation.

Bruno SIRE

Président de l'université

